

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

PRATIQUE DE L'EVALUATION			
Ancien Code	PAEG1B94ERG	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAER1940		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Bruno PLUMAT (plumatb@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE est une introduction au processus d'évaluation nécessaire à la pratique en ergothérapie.

Lors de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera amené à découvrir, à comprendre et à appliquer certaines évaluations employées dans le cadre de l'ergothérapie et ce afin d'en maîtriser les concepts qui les sous-tendent.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

- 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
- 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
- 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- 1.4 Construire son projet professionnel
- 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen

Compétence 3 Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives

- 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

Compétence 4 Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes

- 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
- 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations écologiques
- 4.5 Prévoir l'évaluation du processus d'intervention ergothérapeutique

Compétence 5 Assurer une communication professionnelle

- 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

Compétence 6 Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel

- 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie
- 6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable de:

- (2) Identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent l'occupation humaine.

(4) Identifier et expliquer les critères métrologiques liés à l'évaluation.

(5) Récolter et analyser des données issues des évaluations afin d'en retirer les données essentielles permettant de comprendre le niveau d'occupation d'une personne.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG1B94ERGA Pratique de l'évaluation

12 h / 1 C

Contenu

- Introduction et définition du concept d'évaluation
- Définition des critères métrologiques d'une évaluation
- Processus évaluatif en ergothérapie centré sur les occupations et lien avec les méthodologies évaluatives employées.
- Exercices d'analyse d'outils spécifiques : MCRO, MMS, VQ, MQE, OSA, TINETT, MHAVIE, DASH...

Démarches d'apprentissage

- Apports théoriques (6h)
- Travaux pratiques en sous-groupes (6h)

Mise en situation au travers d'outils d'évaluation employés dans le cadre de la profession

Analyse critique et démarche réflexive relatives aux méthodologies évaluatives utilisées en ergothérapie

Sur base d'une vignette clinique, un travail en binôme sera réalisé lors des travaux pratiques. Dans un premier temps un étudiant fera passer l'évaluation de la MCRO auprès de son binôme. Ensuite sur base d'une capsule vidéo, une évaluation complémentaire sera alors réalisée et analysée afin de répondre aux problèmes occupationnels ciblés.

Un travail écrit présentant une analyse critique de la démarche évaluative réalisée en mise en situation sera demandé.

En cas d'absence légitime à l'un des travaux pratiques, l'étudiant se mettra d'accord avec son binôme pour la bonne réalisation du travail.

Dispositifs d'aide à la réussite

Entraînement à l'utilisation des outils d'évaluation à utiliser pour le travail.

Disponibilité et feedback régulier de l'enseignant lors des séances en classe.

Création de groupes de travail autour de l'évaluation spécifique (apprentissage par les pairs).

Mise à disposition de ressources pour alimenter leurs recherches.

Sources et références

Caire, J. M. (2008). Nouveau guide de pratique en ergothérapie : Entre concepts et réalités. Solal.

Constantin, E., & Moliner, C. (2016, 21 avril). Le modèle canadien du processus de pratique (MCP) : Pour orienter nos actions d'ergothérapeute. Consulté à l'adresse https://www.usherbrooke.ca/readaptation/fileadmin/sites/readaptation/documents/Stages/Outils/MCP_conference_SAPEP_2016_1_.pdf

Guilard, J.-P. (2008). L'évaluation : faisons le bilan... Ergothérapies, 32, 49-59. Paris: ANFE.

Meyer, S. (2013). De l'activité à la participation. De Boeck, Collection Ergothérapie Solal.

Criquelion-Ruiz, J. (2023). L'évaluation en ergothérapie. DeBoeck Supérieur.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PPT/séquences filmées/Outils concrets d'évaluation disponibles en classe et/ou sur Connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

Sur base d'une vignette clinique, un travail écrit et une vidéo seront réalisés.

Ceux-ci relateront une mise en situation en binôme. Un(e) étudiant(e) sera amené(e) à faire passer la MCRO auprès d'un(e) autre étudiant qui se met en situation sur base du profil occupationnel de la vignette clinique. En découlera la passation de l'évaluation et l'analyse d'une démarche évaluative.

Ce travail comprend:

Une vidéo de la passation de l'évaluation spécifique en binôme.

Un dossier dactylographié reprenant:

- l'analyse des évaluations au regard des normes théoriques (biais, analyse quantitative/qualitative...)
- les fiches d'évaluation et l'anamnèse dûment remplies
- le fiche descriptive de l'évaluation spécifique
- son autoévaluation de la démarche d'évaluation réalisée

La remise tardive des travaux sera considérée comme "non présenté"

Les séances de travaux pratiques sont obligatoires sauf CM ou motif légitime. L'étudiant ayant dépassé 1 absence injustifiée à des séances de travaux pratiques recevra une pénalité de 1/20 à la note finale de l'UE.

Les modalités pédagogiques et d'évaluation pour l'étudiant arrivant tardivement dans le cursus, et ce pour des raisons légitimes, seront définies et présentées par l'enseignant.

L'utilisation de l'intelligence artificielle sera permise et favorisée à des finalités pédagogiques et d'apprentissages utiles et pertinentes. Si une fraude et/ou un plagiat est constaté dans le cadre de la rédaction du dossier, une sanction de 5 points sera attribuée sur la note finale de l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).